



Sixième Commission, 78e session

Point 77:

**« Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit
commercial international sur le travail de sa cinquante-sixième
session »**

Déclaration prononcée par

le Canada

16 octobre 2023

Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter les commentaires du Canada sur les travaux de la CNUDCI et de sa 56e session.

Premièrement, le Canada souhaite féliciter la Commission d'avoir mené de nombreux projets importants. Le Canada considère que le travail de la CNUDCI est d'une grande valeur et réaffirme son soutien continu pour la CNUDCI et à sa mission de développer et d'harmoniser le droit commercial.

C'est avec une grande satisfaction que le Canada note l'approbation par la Commission de quatre instruments, notamment les Dispositions types sur la médiation pour les différends relatifs à des investissements internationaux, les Lignes directrices sur la médiation pour les différends relatifs à des investissements internationaux, le Code de conduite pour les arbitres et l'adoption en principe du Code de conduite destiné aux juges dans des procédures de règlement de différends relatifs à des investissements internationaux. Nous attendons avec impatience que la Commission achève ses travaux sur la réforme du règlement des différends entre investisseurs et États.

Le Canada se réjouit de l'approbation par la Commission du Guide sur l'accès au crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises. Le Canada souhaite souligner que les recommandations du Guide mettent en œuvre plusieurs Objectifs de développement durable en facilitant l'accès au crédit des femmes entrepreneurs et des entrepreneurs issus de groupes défavorisés.

En ce qui concerne les travaux en cours, nous prenons note de l'avancement des travaux de la Commission sur la localisation et le recouvrement civils d'actifs et la loi applicable dans les procédures d'insolvabilité. Dans un contexte où l'insolvabilité traverse de plus en plus fréquemment les frontières, le Canada considère que les travaux de la CNUDCI dans ce domaine sont très utiles.

Le Canada est satisfait des progrès réalisés jusqu'à présent dans les travaux conjoints d'UNIDROIT et de la CNUDCI visant à élaborer une loi type sur les récépissés d'entrepôt. Le Canada pense que les travaux de la CNUDCI seront grandement facilités par les travaux préparatoires et l'examen minutieux des questions politiques effectués par UNIDROIT. Du point de vue du Canada, un aspect important de ce projet est la mise en place d'une structure qui permettra

l'utilisation des récépissés d'entrepôt électroniques dans le financement et le commerce.

Le Canada prend note des discussions intéressantes qui ont eu lieu dans le cadre du Colloque de la CNUDCI sur le changement climatique et le droit commercial international et pendant la session. La complexité des questions ne peut être sous-estimée. Nous soutenons les travaux de la CNUDCI en vue d'une étude détaillée sur les aspects du droit commercial international liés aux crédits de carbone volontaires. Une fois de plus, nous sommes heureux que ce travail exploratoire implique une collaboration plus poussée avec UNIDROIT ainsi qu'avec les nombreuses autres organisations disposant d'une expertise pertinente et les États membres des Nations Unies, en particulier les pays en développement.

En ce qui concerne les travaux futurs, le Canada reconnaît le programme de travail ambitieux et avant-gardiste de la CNUDCI, notamment dans le domaine de l'économie numérique.

Le Canada souhaite souligner l'importance pour la CNUDCI de sélectionner des sujets qui posent des problèmes juridiques bien définis et qui pourraient bénéficier d'une solution viable dans un contexte mondial. Cela permettra à la CNUDCI de rester pertinente dans le domaine du droit commercial international.

En conclusion, le Canada se réjouit également à l'idée de collaborer avec d'autres États membres et le Secrétariat entre les sessions afin de rationaliser et la simplifier du texte des futurs projets de résolution omnibus qui seront adoptés par l'Assemblée générale.

Je vous remercie de votre attention.